



UN REFERENTIEL POUR L'EDUCATION PRIORITAIRE





UN REFERENTIEL POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

La mission académique pour l'éducation prioritaire a réalisé une « mallette » afin de faciliter l'appropriation du référentiel par les différents acteurs des réseaux d'éducation prioritaire. Les documents élaborés permettent différents niveaux d'entrée dans le guide pour l'action qu'est le référentiel national. Chaque fiche, un recto-verso maximum, pourra faire l'objet d'une large diffusion dans les réseaux en fonction des besoins.

▪ Documents réalisés par la MAEP

Les fiches relatives à la refondation et au référentiel

- **Référentiel et dynamique de réseau**

La refondation de l'éducation prioritaire et les perspectives pour les réseaux d'éducation prioritaire

- **Mesures-clés de la refondation**

Les 14 mesures d'accompagnement de la politique d'éducation prioritaire

- **Priorités, thématiques, items du référentiel**

Une présentation synthétique des 78 items du référentiel

- **Pratiques pédagogiques et éducatives**

Pratiques à mettre en œuvre ou à développer dans les écoles et collèges des REP

- **Organisations pédagogiques et éducatives**

Dispositifs et mesures à mettre en œuvre ou à développer dans les REP

- **Pilotage et animation du réseau**

Items relatifs à l'élaboration, l'évaluation du projet et la dynamique des REP

- **Contribution de l'éducation prioritaire au projet académique**

Mise en lien des items du référentiel avec les axes du projet académique

Un diaporama de présentation

- **Dynamique de réseau et priorités du référentiel**

Diaporama de dix diapositives pour une présentation de la refondation

▪ Documents académiques et nationaux

- **Le référentiel pour l'éducation prioritaire – MEN**

http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/pdf/referentiel_education_prioritaire.pdf

- **Le projet académique**

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_762774/projet-academique-2013-/-2016

- **Le livret ressources pour l'éducation prioritaire - IFE CAS**

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS>

▪ Pour en savoir plus

- **Le site national**

<http://www.educationprioritaire.education.fr/>

- **Les pages *Education prioritaire* de l'académie de Paris**

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_64160/education-prioritaire





UN REFERENTIEL POUR L'EDUCATION PRIORITAIRE

Dynamique de réseau et refondation de l'éducation prioritaire

!UE DE RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE (REP)

La finalité première d'un réseau d'éducation prioritaire est d'assurer la meilleure réussite scolaire aux élèves qui y sont scolarisés. Chaque acteur y contribue dans le champ de sa pratique quotidienne. Au-delà de l'engagement de chacun, il importe également que les professionnels soient unis par le sentiment d'appartenir à un même collectif de travail face à un quotidien qui interroge, voire déstabilise. Le REP, conçu comme un « réseau d'échanges professionnels », devient une véritable ressource pour développer sa professionnalité, de la maternelle au collègue.

Pour que les équipes puissent assurer à chaque élève, le parcours scolaire le plus ambitieux, il est important de développer l'expertise pédagogique et éducative de chacun en :

- partageant les analyses ;
- assurant une cohérence des actions à partir d'un diagnostic de réseau ;
- initiant des formations locales communes ;
- mutualisant les ressources humaines, les moyens financiers ;
- identifiant les partenariats internes et externes.

■ LA REFONDATION DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

La refondation de l'éducation prioritaire, présentée le 16 janvier 2014, est issue d'une démarche de concertation nourrie par les assises locales et inter-académiques, des groupes de travail pluri-professionnels, des travaux de recherche.

La refondation vise avant tout à favoriser la réussite scolaire de tous les élèves grâce :

- à la recherche de pratiques éducatives et pédagogiques répondant aux difficultés rencontrées dans les réseaux ;
- au développement d'une culture du collectif, du travail en équipe.

La refondation se décline en mesures-clés, et un référentiel offre le cadre structurant de *principes d'actions* à mettre en œuvre dans les réseaux.

- **Les 14 mesures-clés**

Elles sont structurées autour de trois axes :

1. des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours scolaire (moins de trois ans, un maître de plus, D'Col, internats de proximité...);
2. des équipes éducatives formées, stables et soutenues (temps de travail en REP⁺, formation continue, revalorisation des indemnités, affectations ciblées...);
3. un cadre propice aux apprentissages (projets de réseau, fonds académique, accueil des parents, assistants de prévention, infirmier scolaire...).



- **Un référentiel national pour l'éducation prioritaire**

Le référentiel pose des principes d'actions, organisés en six priorités :

- il constitue un guide pour la construction / révision des projets de réseau, de la maternelle à la troisième.
- il vient en complément du diagnostic posé par les équipes.
- il est également une référence en vue de l'auto-évaluation du projet de réseau et de son évolution.

Le référentiel présente des recommandations et dispositifs pédagogiques et éducatifs, des modalités de travail, des mesures relatives au pilotage et à l'accompagnement des équipes. Ce document concerne les différents acteurs du réseau :

- pour les enseignants, il éclaire les priorités à mettre en œuvre auprès des élèves et définit les objets de travail en équipe ;
- pour les pilotes, il indique les axes prioritaires, guide l'élaboration et l'évaluation du projet ;
- pour les corps d'inspection, il permet d'accompagner les équipes et de définir les besoins de formation ;
- pour les responsables académiques, il structure les échanges avec les pilotes et dégage les orientations de la formation ;
- au niveau national, il structure les remontées de terrain et définit les objets de la formation des formateurs académiques.

- **UN PROJET POUR LE RESEAU**

Ce projet a vocation à structurer la vie du réseau en :

- définissant les contenus pédagogiques et éducatifs (axes de travail prioritaires pour l'ensemble des écoles et du collège, modalités de mise en œuvre de ces axes, partenariats) ;
- organisant les temps de travail en équipe (composition des instances, détermination des temps consacrés au travail collectif et de leurs finalités) ;
- identifiant les besoins d'accompagnement et de formation ;
- mettant en œuvre des modalités d'évaluation et d'auto-évaluation.

- **Une élaboration concertée pour un document repère**

Une première phase de *diagnostic partagé* est à mettre en œuvre afin d'élaborer un projet de réseau concerté. Cet *état des lieux* prend appui sur le précédent projet du réseau, les projets des écoles et de l'établissement, la synthèse de la consultation locale relative à l'éducation prioritaire. Cette analyse permet d'identifier les ressources et les problématiques spécifiques à chaque réseau, en lien avec les principes définis dans le référentiel et les axes du projet académique. Des thèmes fédérateurs se dégagent sur le réseau en prenant en considération les spécificités de chaque école et du collège.

Ces axes de travail concourent à mettre en cohérence et à pérenniser les actions et les dispositifs du réseau, afin que la dynamique s'inscrive dans un processus durable. La formalisation dans le cadre d'un *projet de réseau* constitue également un repère, pour engager avec les partenaires du REP des interventions répondant mieux aux besoins identifiés.

- **Une démarche d'évaluation et d'auto-évaluation**

La démarche d'auto-évaluation est intégrée au projet. Elle mobilise notamment les données concernant le réseau, les indicateurs mesurant les acquis des élèves, le climat scolaire, les dispositifs mis en œuvre afin d'ajuster si nécessaire les actions.



La refondation de l'éducation prioritaire s'articule autour de trois axes :

1. des pratiques pédagogiques
2. des ressources humaines
3. une amélioration de l'animation des réseaux et du climat scolaire

1- DES ELEVES ACCOMPAGNES DANS LEURS APPRENTISSAGES ET DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE

Une réforme des programmes et des pédagogies autour d'une redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture visant à mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages

- Mesure 1** La scolarisation des moins de trois ans dans chaque réseau
- Mesure 2** Le dispositif « plus de maîtres que de classes » dans chaque école du réseau
- Mesure 3** Un accompagnement continu jusqu'à 16H30 pour les élèves de 6^{ème}
- Mesure 4** Un dispositif numérique d'aide individualisée dans tous les collèges de l'éducation prioritaire (D'col)
- Mesure 5** Le développement de l'ambition scolaire des élèves pour les aider à construire leur parcours
- Mesure 6** Un accès facilité aux internats de la réussite pour les collégiens

2- DES EQUIPES EDUCATIVES FORMEES, STABLES ET SOUTENUES

Le renforcement des équipes de l'éducation prioritaire au cœur de la démarche de refondation

- Mesure 7** Du temps pour la formation, le travail en équipe et le suivi des élèves dans les REP⁺
Au collège : une heure et demi de cours par semaine
En primaire : 9 jours par an
- Mesure 8** Un grand plan de formation continue et d'accompagnement pour transformer les pratiques pédagogiques et créer une véritable culture du collectif
Trois jours de formation continue par an
Un tutorat pour les nouveaux enseignants
Des experts de terrain pilotés par les corps d'inspection pour conseiller et animer les équipes
Une formation spécifique pour les pilotes
- Mesure 9** Des incitations pour stabiliser les équipes
Une indemnité majorée de 50% dans les REP et doublée dans les REP⁺
Un parcours en éducation prioritaire valorisé dans la carrière
Des affectations ciblées dans les REP⁺

3- UN CADRE PROPICE AUX APPRENTISSAGES

Importance de créer des conditions pour que les élèves et les enseignants se sentent bien à l'école ou au collège

- Mesure 10** Des projets de réseaux pérennes construits sur la base des meilleures pratiques
Un référentiel comme cadre structurant de principes d'actions pédagogiques et éducatives
Des moyens sur 4 ans pour mettre en œuvre les projets de réseau
Un pilotage renforcé à tous les niveaux
- Mesure 11** Un fond académique pour financer des actions pédagogiques et l'animation des réseaux
- Mesure 12** Un accueil des parents, chaque matin, pour mieux les associer à la vie de l'école
- Mesure 13** 500 assistants de prévention et de sécurité supplémentaires pour améliorer le climat scolaire
- Mesure 14** Un infirmier scolaire supplémentaire dédié aux écoles et un assistant social dans les REP⁺

Un cadre structurant – Des principes d'actions pédagogiques et éducatives – Un document évolutif
(6 priorités - 15 thématiques - 78 items)

1- LIRE, ECRIRE, PARLER, ENSEIGNER EXPLICITEMENT POUR UNE MAITRISE DU SOCLE COMMUN (4 thématiques - 14 items)

1.1 Lire, écrire, parler pour apprendre

- 1.1.1 Enseignement structuré de la langue orale dès la maternelle, co-construit et si possible co-animé
- 1.1.2 Situations de productions d'écrits régulières au CP
- 1.1.3 Productions écrites et orales dans toutes les activités et tous les niveaux d'apprentissages
- 1.1.4 Travail spécifique en équipe sur la lecture et l'écriture

1.2 Travailler les connaissances et les compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités

- 1.2.1 Travail soutenu en mathématiques pour un réinvestissement en résolution de problèmes
- 1.2.2 Dimensions culturelles et historiques des savoirs

1.3 Enseigner explicitement

- 1.3.1 Explicitation systématique des objectifs de travail
- 1.3.2 Explicitation systématique des procédures d'apprentissage
- 1.3.3 Vérification régulière de la compréhension
- 1.3.4 Pratique régulière de la co-présence enseignante en classe (dispositif PMC)

1.4 Mettre en œuvre des stratégies éprouvées

- 1.4.1 Organisation des enseignements en adaptant la durée des séquences aux objectifs pédagogiques
- 1.4.2 PPRE et groupes de besoins à l'issue d'évaluations diagnostiques régulières
- 1.4.3 Usage du numérique
- 1.4.4 Travail en groupes hétérogènes

2- CONFORTER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE (3 thématiques - 17 items)

2.1 Projets et organisations pédagogiques et éducatives

- 2.1.1 Hétérogénéité des classes
- 2.1.2 Accompagnement du travail personnel
- 2.1.3 Bien-être et bon climat scolaire
- 2.1.4 Continuité école-collège
- 2.1.5 Lutte contre l'absentéisme et le retard
- 2.1.6 Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel
- 2.1.7 Accueil des moins de trois ans

2.2 Evaluation des élèves

- 2.2.1 L'erreur comme étape nécessaire de l'apprentissage
- 2.2.2 Evaluation bienveillante qui repose sur des objectifs exigeants
- 2.2.3 Evaluations diagnostiques en CP, CM1 et 5^{ème} (entrée dans un nouveau cycle)
- 2.2.4 Projets collectifs et devoirs communs
- 2.2.5 Brevets blancs (en troisième ; 2 fois par an)

2.3 Suivi des élèves

- 2.3.1 Groupe prévention contre le décrochage scolaire (GPDS)
- 2.3.2 Commission de suivi des élèves en grande difficulté
- 2.3.3 Coordonnateur par niveau dans le second degré
- 2.3.4 Suivi des élèves en difficulté : dans la classe prioritairement
- 2.3.5 Organisation de tutorats

3- UNE ECOLE QUI COOPERE AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES (2 thématiques - 12 items)

3.1 Coopération avec les parents

- 3.1.1 Espace réservé et rencontres conviviales
- 3.1.2 Entretien personnalisé et visite de l'école ou du collège en amont de la PS, du CP, de la 6^{ème}
- 3.1.3 Journées « Portes ouvertes »
- 3.1.4 Rencontres individuelles avec les familles pour la remise des évaluations ou du bulletin
- 3.1.5 Formation des enseignants à la communication avec les parents

- 3.1.6 Formation des représentants de parents sur le rôle des différents conseils (de classe, d'école...)
- 3.1.7 Actions d'information et d'échanges avec les parents dans les écoles et les collèges

3.2 **Coopération avec les partenaires**

- 3.2.1 Liens avec les associations péri-éducatives
- 3.2.2 Relations du coordonnateur avec le délégué du préfet et le référent du projet de réussite éducative
- 3.2.3 Relations avec les services sociaux et de santé
- 3.2.4 Relations des pilotes avec la mairie, le conseil général, la police
- 3.2.5 Relations du DASEN avec les collectivités territoriales

4- FAVORISER LE TRAVAIL COLLECTIF (6 items)

- 4.0.1 Construction, mise en œuvre et évaluation collégiale du projet de réseau
- 4.0.2 Temps de travail en équipe institués dans les emplois du temps
- 4.0.3 Détermination des objectifs pédagogiques du travail en équipe
- 4.0.4 Identification des objectifs de travail du suivi des élèves
- 4.0.5 Appui sur des instances existantes
- 4.0.6 Temps de travail consacré aux relations premier et second degré

5- ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET FORMER LES PERSONNELS (3 thématiques - 13 items)

5.1 **Accueillir et soutenir les nouveaux personnels**

- 5.1.1 Entretien d'information pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau
- 5.1.2 Entretiens préalables pour les missions spécifiques
- 5.1.3 Accueil des personnels arrivant sur le réseau en amont de la rentrée scolaire
- 5.1.4 Rencontres régulières des personnels de direction avec les enseignants arrivant dans le réseau

5.2 **Formation continue**

- 5.2.1 Mise à disposition de ressources nationales
- 5.2.2 Problématisation des situations professionnelles et confrontation à des références théoriques
- 5.2.3 Usages pédagogiques du numérique et outils de formation en ligne
- 5.2.4 Besoins et organisation du programme de formation dans le projet de réseau
- 5.2.5 Prise en compte de la diversité des parcours professionnels
- 5.2.6 Mise en œuvre d'au moins une action de formation par réseau, chaque année

5.3 **Accompagnement**

- 5.3.1 Accompagnement extérieur (formateur ou chercheur) pour au moins un projet du réseau
- 5.3.2 Visites conseil par les corps d'inspection
- 5.3.3 Suivi personnalisé des enseignants rencontrant des difficultés

6- RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RESEAUX (3 thématiques - 16 items)

6.1 **Pilotage et fonctionnement du réseau**

- 6.1.1 Un comité de pilotage avec tous les partenaires au moins deux fois par an
- 6.1.2 Un coordonnateur par réseau avec une lettre de mission
- 6.1.3 Rencontres régulières des pilotes auxquelles est associé le coordonnateur
- 6.1.4 Projet de réseau établi pour quatre ans en fonction du référentiel et des analyses locales
- 6.1.5 Relations bien établies entre le collège et le lycée
- 6.1.6 La SEGPA développe sa mission d'inclusion
- 6.1.7 L'IA-IPR est présent au comité de pilotage
- 6.1.8 Le remplacement des enseignants est assuré au mieux

6.2 **Evaluation**

- 6.2.1 Mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation basée sur le référentiel
- 6.2.2 Développement des références aux tableaux de bord
- 6.2.3 Suivis de cohortes avec les CIO
- 6.2.4 Suivi des résultats du réseau

6.3 **Valorisation du travail et communication**

- 6.3.1 Exposition des travaux d'élèves au moins une fois par an
- 6.3.2 Sollicitation de la presse locale
- 6.3.3 Cérémonie de remise de valorisation des progrès et des réussites des élèves
- 6.3.4 Valorisation des projets et des résultats sur les sites internet institutionnels

Le référentiel pose des principes d'actions, organisés en six priorités, 15 thématiques et 78 items.
Il éclaire les priorités à mettre en œuvre auprès des élèves et définit les objets de travail en équipe.

LIRE, ECRIRE, PARLER, ENSEIGNER EXPLICITEMENT POUR UNE MAITRISE DU SOCLE COMMUN

Lire, écrire, parler pour apprendre

Enseignement structuré de la langue orale dès la maternelle, co-construit et si possible co-animé
Situations de productions d'écrits régulières au CP

Productions écrites et orales dans toutes les activités d'apprentissages
Travail en équipe sur la lecture et l'écriture

Travailler les connaissances et les compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités

Travail soutenu en mathématiques pour un réinvestissement en résolution de problèmes

Dimensions culturelles et historiques des savoirs

Enseigner explicitement

Explicitation systématique des objectifs de travail
Explicitation systématique des procédures d'apprentissage
Vérification régulière de la compréhension

Pratique régulière de la co-présence enseignante en classe (dispositif PMC)

Mettre en œuvre des stratégies éprouvées

Adaptation de la durée des séquences aux objectifs pédagogiques
PPRE et groupes de besoins à l'issue d'évaluations diagnostiques régulières

Usage du numérique
Travail en groupes hétérogènes

CONFORTER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

Projets et organisations pédagogiques et éducatives

Accompagnement du travail personnel
Bien-être et bon climat scolaire
Accueil des moins de trois ans

Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel

Evaluation des élèves

L'erreur comme étape nécessaire de l'apprentissage
Evaluation bienveillante et objectifs exigeants

Evaluations diagnostiques en CP, CM1 et 5^{ème}
Projets collectifs et devoirs communs

Suivi des élèves

Organisation de tutorats

Suivi des élèves en difficulté : dans la classe prioritairement

UNE ECOLE QUI COOPERE AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES

Coopération avec les parents

Espace réservé et rencontres conviviales
Rencontres individuelles avec les familles pour la remise des évaluations ou du bulletin

Formation des enseignants à la communication avec les parents
Actions d'information et d'échanges avec les parents dans les écoles et les collèges

FAVORISER LE TRAVAIL COLLECTIF

Construction, mise en œuvre et évaluation collégiale du projet de réseau
Détermination des objectifs pédagogiques

Identification des objectifs de travail du suivi des élèves
Temps de travail consacré aux relations 1er et 2ème degré

RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RESEAUX

Evaluation

Mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation basée sur le référentiel

Valorisation du travail et communication

Exposition des travaux d'élèves au moins une fois par an
Sollicitation de la presse locale
Cérémonie de valorisation des progrès et des réussites des élèves
Valorisation des projets sur les sites internet institutionnels



**Le référentiel indique les axes prioritaires, guide l'élaboration et l'évaluation du projet.
Il éclaire les priorités à mettre en œuvre auprès des élèves et définit les objets de travail en équipe.**

LIRE, ECRIRE, PARLER, ENSEIGNER EXPLICITEMENT POUR UNE MAITRISE DU SOCLE COMMUN

Enseigner explicitement

Pratique régulière de la co-présence enseignante en classe
(dispositif PMC)

Mettre en œuvre des stratégies éprouvées

Adaptation de la durée des séquences aux objectifs pédagogiques
PPRE et groupes de besoins à l'issue d'évaluations diagnostiques régulières

CONFORTER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

Projets et organisations pédagogiques et éducatives

Hétérogénéité des classes
Accompagnement du travail personnel
Bien-être et bon climat scolaire
Continuité école-collège

Lutte contre l'absentéisme et le retard
Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel
Accueil des moins de trois ans

Evaluation des élèves

Evaluations diagnostiques en CP, CM1 et 5^{ème}
Projets collectifs et devoirs communs

Brevets blancs (en troisième ; 2 fois par an)

Suivi des élèves

Groupe prévention contre le décrochage scolaire (GPDS)
Commission de suivi des élèves en grande difficulté

Coordonnateur par niveau dans le second degré

UNE ECOLE QUI COOPERE AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES

Coopération avec les parents

Espace réservé et rencontres conviviales
Entretien personnalisé et visite de l'école ou du collège en amont de la PS, du CP, de la 6^{ème}
Journées « Portes ouvertes »

Rencontres individuelles avec les familles pour la remise des évaluations ou du bulletin
Actions d'information et d'échanges avec les parents dans les écoles et les collèges

Coopération avec les partenaires

Liens avec les associations péri-éducatives

FAVORISER LE TRAVAIL COLLECTIF

Construction, mise en œuvre et évaluation collégiale du projet de réseau
Travail en équipe institué dans les emplois du temps
Détermination des objectifs pédagogiques

Identification des objectifs de travail du suivi des élèves
Appui sur des instances existantes
Temps de travail consacré aux relations premier et second degré

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET FORMER LES PERSONNELS

Accueillir et soutenir les nouveaux personnels

Entretien d'information pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau
Entretiens préalables pour les missions spécifiques

Rencontres régulières des personnels de direction avec les enseignants arrivant dans le réseau

RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RESEAUX

Pilotage et fonctionnement du réseau

Relations solides entre le collège et le lycée

La SEGPA développe sa mission d'inclusion

Evaluation

Mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation basée sur le référentiel

Valorisation du travail et communication

Exposition des travaux d'élèves au moins une fois par an
Sollicitation de la presse locale

Cérémonie de remise des diplômes
Valorisation des projets sur les sites internet institutionnels



CONFORTER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

Projets et organisations pédagogiques et éducatives

Bien-être et bon climat scolaire		Continuité école-collège
----------------------------------	--	--------------------------

Evaluation des élèves

Evaluations diagnostiques en CP, CM1 et 5 ^{ème}		Projets collectifs et devoirs communs
--	--	---------------------------------------

UNE ECOLE QUI COOPERE AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES

Coopération avec les parents

Formation des enseignants à la communication avec les parents		Actions d'information et d'échanges avec les parents dans les écoles et les collèges
Formation des représentants de parents sur le rôle des différents conseils (de classe, d'école...)		

Coopération avec les partenaires

Liens avec les associations péri-éducatives		Relations avec les services sociaux et de santé
Relations du coordonnateur avec le délégué du préfet et le PRE		Relations des pilotes avec la mairie, le CG, la police

FAVORISER LE TRAVAIL COLLECTIF

Construction, mise en œuvre et évaluation collégiale du projet de réseau		Détermination des objectifs pédagogiques Appui sur des instances existantes
--	--	--

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET FORMER LES PERSONNELS

Accueillir et soutenir les nouveaux personnels

Entretien d'information pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau		Accueil des personnels arrivant sur le réseau en amont de la rentrée scolaire
Entretiens préalables pour les missions spécifiques		Rencontres régulières des personnels de direction avec les enseignants arrivant dans le réseau

Formation continue

Mise à disposition de ressources nationales et partage de ressources		Besoins et organisation du programme de formation dans le projet de réseau Une action de formation par réseau, chaque année
--	--	--

Accompagnement

Accompagnement extérieur (formateur ou chercheur) pour au moins un projet du réseau		Suivi personnalisé des enseignants rencontrant des difficultés
---	--	--

RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RESEAUX

Pilotage et fonctionnement du réseau

Le comité de pilotage avec tous les partenaires se réunit au moins deux fois par an		Projet de réseau établi pour quatre ans en fonction du référentiel et des analyses locales
Un coordonnateur par réseau		Relations solides entre le collège et le lycée
Rencontres régulières des pilotes auxquelles est associé le coordonnateur		La SEGPA développe sa mission d'inclusion L'IA-IPR est présent au comité de pilotage

Evaluation

Mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation basée sur le référentiel		Suivis de cohortes avec les CIO
Développement des tableaux de bord		Suivi des résultats du réseau

Valorisation du travail et communication

Exposition des travaux d'élèves au moins une fois par an		Cérémonie de valorisation des progrès et des réussites des élèves
Sollicitation de la presse locale		Valorisation des projets sur les sites internet institutionnels





PROJET ACADEMIQUE ET REFERENTIEL POUR L'EDUCATION PRIORITAIRE

*Continuité, diversité, mixité, équité
dans un cadre structurant*

« Le nouveau projet de l'académie de Paris décline les priorités définies par la loi en les adaptant aux réalités du territoire parisien, dont chacun sait le caractère contrasté. Nous devons être fiers de nos résultats qui se situent au-dessus de la moyenne nationale. Mais nous devons être aussi conscients des fortes disparités que cette moyenne recouvre : l'académie ne parvient pas encore suffisamment à réduire les inégalités sociales et scolaires. » François WEIL, recteur de l'académie de Paris (extrait du projet académique 2013-2016).

Projet académique et référentiel national pour l'éducation prioritaire sont complémentaires pour contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques et éducatives, afin d'assurer aux écoliers et collégiens scolarisés dans les réseaux, la meilleure réussite dans leurs apprentissages et leur parcours.

AXE 1 : FAIRE ENTRER L'ACADEMIE DE PARIS DANS L'ERE DU NUMERIQUE

- 1.4.3 Usage du numérique
- 5.2.3 Formation des personnels aux usages pédagogiques du numérique
- 6.3.4 Valorisation des projets et des résultats sur les sites internet institutionnels

AXE 2 : PROMOUVOIR UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE AU SERVICE DE TOUS

- 1.2.2 Dimensions culturelles et historiques des savoirs

AXE 4 : METTRE EN ŒUVRE DES PARCOURS SCOLAIRES FLUIDES ET ADAPTES A CHAQUE ELEVE

- 1.1 Lire, écrire, parler pour apprendre (4 items)
- 1.2.1 Travail soutenu en mathématiques pour un réinvestissement en résolution de problèmes
- 1.3 Enseigner explicitement (4 items)
- 1.4 Mettre en œuvre des stratégies éprouvées (4 items)
- 2.2.3 Evaluations diagnostiques en CP, CM1 et 5^{ème} (entrée dans un nouveau cycle)
- 2.3 Suivi des élèves (5 items)
- 4 Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative (6 items)


AXE 5 : CREER UN CADRE SEREIN, RESPECTUEUX DE TOUS, POUR DES APPRENTISSAGES DE QUALITE

- 2.1 Projets et organisations pédagogiques et éducatives (7 items)
- 2.2 Evaluation des élèves (5 items)
- 2.3 Suivi des élèves (5 items)
- 3.1 Coopération avec les parents (7 items)
- 4 Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative (6 items)
- 5.1 Accueillir et soutenir les nouveaux personnels (4 items)
- 5.2 Formation continue (6 items)
- 5.3 Accompagnement (3 items)
- 6.1 Pilotage et fonctionnement du réseau (8 items)



Les réseaux et la refondation de l'éducation prioritaire







Une dynamique...

La finalité première d'un réseau d'éducation prioritaire est d'assurer la meilleure réussite scolaire aux élèves qui y sont scolarisés.

Le sentiment d'appartenir à un même collectif de travail est déterminant face à un quotidien qui interroge, voire déstabilise.

Le REP conçu comme un « réseau d'échanges professionnels » constitue une véritable ressource pour développer sa professionnalité de la maternelle au collège.






... de réseau

Pour que les équipes puissent assurer à chaque élève, le parcours scolaire le plus ambitieux, il est important de développer l'expertise pédagogique et éducative en :

- partageant les analyses,
- assurant une cohérence des actions à partir d'un diagnostic,
- initiant des formations locales communes,
- mutualisant les ressources humaines, les moyens financiers,
- identifiant les partenariats internes et externes.





La Refondation de l'éducation prioritaire

La refondation de l'éducation prioritaire, présentée le 16 janvier 2014, se décline en 14 mesures-clés,

et un référentiel offrant le cadre structurant de *principes d'actions* à mettre en œuvre dans les réseaux.





14 mesures-clés

Trois axes :

1. des **élèves** accompagnés dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours scolaire
2. des **équipes** éducatives formées, stables et soutenues
3. un **cadre** propice aux apprentissages





Un référentiel

qui se décline en six priorités :

- garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement,
- conforter une école bienveillante et exigeante,
- coopérer avec les parents et les partenaires,
- favoriser le travail collectif de l'équipe éducative,
- accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels,
- renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.





Calendrier

- De septembre à décembre 2014

Définition des réseaux d'éducation prioritaire (REP ; REP+) à partir de l'indice social établi par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) :

- Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)
- Boursiers
- Zone urbaine sensible (ZUS)
- Retard 6^{ème}

- A partir de janvier 2015

Elaboration d'un projet de réseau





Un projet pour le réseau

Il a vocation à **structurer** la vie du réseau en :

- définissant les **contenus** pédagogiques et éducatifs,
- organisant les **temps de travail** en équipes,
- identifiant les **besoins** d'accompagnement et de formation,
- mettant en œuvre des **modalités d'évaluation et d'auto-évaluation**.





Travailler dans notre réseau

- Calendrier de travail
- Bilan
- Perspectives

